



**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil de Communauté**

Séance du lundi 15 novembre 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCI du Doubs -
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.2, 3.3, 3.4, 3.6, 3.7, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3,
7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 8.1, 8.2, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 10.1

Les rapports 3.1 et 3.5 ont été reportés

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h45

Étaient présents : Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO (jusqu'au rapport 1.1.2) Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN (jusqu'au rapport 3.4), Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 7.8), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Pierre GOVIGNAUX, Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 5.2), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 7.8), Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Boussières : Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.1.2) Champagny : Claude VOIDEY (représenté par Michel GABRIEL) Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME Chaucenne : Bernard VOUGNON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : André BAYEREL, Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Mamirole : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET (représentée par Joël BEAUJARDIN) Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (à partir du rapport 1.1.1), Pierre CONTOZ (représenté par Hervé TOURNOUX) Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY, Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Novillars : Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ (représenté par Danielle GIRARDOT) Pelousey : Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilly-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (représenté par S. ZECCHINI jusqu'au 0.1 et présent à partir du rapport 1.1.1) Pugy : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1).

Étaient absents : Amagney : Thomas JAVAUX Besançon : Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Béatrice RONZI, Joëlle SCHIRRER Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC Chaleze : Christophe CURTY Champoux : Thierry CHATOT Chatillon-le-Duc : Denis GALLET Chaudefontaine : Jacky LOUISSON Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST Gennes : Jean SIMONDON Larnod : Gisèle ARDIET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Morre : Gérard VALLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE Pelousey : Catherine BARTHELET Pirey : Jacques COINTET Pouilly-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET Routelle : Claude SIMONIN Thise : Bernard MOYSE Torpes : Bernard LAURENT Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : Alain BLESSEMAILLE

Procurations de vote :

Mandants : N. BODIN (à partir du rapport 3.6), P. BONNET, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.1), YM. DAHOUI, JJ. DEMONET, F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, JM. GIRERD, N. GUILLEMET, V. HINCELIN, C. MICHEL, M. OMOURI, J. PANIER, J. SCHIRRER, C. TISSIER (jusqu'au rapport 0.1), B. ASTRIC, R. REYLE (à partir du rapport 1.1.3), D. GALLET, G. VALLET, G. ARDIET, P. BELUCHE, C. BARTHELET, JM. BOUSSET, B. MOYSE,

Mandataires : JL. FOUSSERET (à partir du rapport 3.6), E. PEQUIGNOT, C. DEVESA (jusqu'au rapport 0.1), JP. GOVIGNAUX, JC. ROY, M. LOYAT, L. HAKKAR, J. ROSSELOT, E. ALAUZET, F. PRESSE, S. WANLIN, E. SASSARD, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, C. THIEBAUT (jusqu'au rapport 0.1), R. DEMESMAY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.3), P. GUILLAUME, JM. CAYUELA, MN. LATHUILIERE, B. BOURDAIS, C. OYTANA, S. ZECCHINI, J. TARBOURIECH.

Délibération n°2010/001238

Rapport n°7.3 - Demande de subvention pour la rénovation d'un logement locatif conventionné « PALULOS » - Commune de Franois

**Demande de subvention pour la rénovation d'un logement locatif conventionné
« PALULOS » - Commune de Franois**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président
Commission : Habitat, Politique de la Ville

| Inscription budgétaire | |
|--|--|
| BP 2010 et PPIF 2009/2014 AP/CP « Aides à la pierre » | Montant de l'AP : 4 355 706,80 € Montant du CP 2010 : 736 019,00 € Montant de l'opération : 650,00 € |
| BP 2010 et PPIF 2009/2014 AP/CP « Subventions PLH » | Montant de l'AP : 5 250 100,00 € Montant du CP 2010 : 944 080,00 € Montant de l'opération : 3 000,00 € |

Résumé :

Dans le cadre de la fiche action n°3 du Programme Local de l'Habitat « La production de logements à loyer maîtrisé dans le parc privé et communal », et de l'exercice de sa délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat, le Grand Besançon apporte son soutien financier aux communes qui réalisent des logements locatifs à loyer maîtrisé « PALULOS »*.

Il est proposé dans le présent rapport de se prononcer sur la demande de subvention de la commune de Franois pour l'aménagement d'un logement locatif à loyer maîtrisé conventionné « PALULOS » situé rue de la Fontaine.

* PALULOS : Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale.

Demandeur : Commune de FRANOIS.

Objet : Demande de subvention pour l'amélioration d'un logement locatif conventionné « PALULOS » situé rue de la Fontaine à Franois.

Nature de l'opération : PALULOS communale :

- subvention prévisionnelle proposée dans le cadre de la délégation de gestion des aides à la pierre : **650 €**,
- subvention prévisionnelle d'équilibre proposée dans le cadre des aides du Programme Local de l'Habitat : **3 000 €**.

Mme GILLET et M. PREIONI ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette demande de subvention de la commune de Franois pour un montant de :

- **650 € au titre de la délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat (AP/CP Aides à la pierre),**
- **3 000 € au titre des aides du Programme Local de l'Habitat (AP/CP PLH).**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du Conseil de Communauté du lundi 15 novembre 2010
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Pour extrait conforme,
Le Président

DE SEIN FR ANNE COME
PREFECTURE DU DOUBS
D.C.T.C.
Contrôle de légalité



2010
2/3



RÉNOVATION D'UN LOGEMENT LOCATIF A LOYER CONVENTIONNÉ « PALULOS » A FRANOIS

DEMANDEUR

Commune de Franois.

NATURE DE LA DEMANDE

La commune procède à la rénovation d'un logement locatif (de type 4, 67,83 m² habitable) conventionné PALULOS à l'intérieur d'une maison située 12, rue de la Fontaine. La commune sollicite les aides du Grand Besançon au titre de la délégation de gestion des aides à la pierre ainsi qu'au titre des aides du Programme Local de l'Habitat.

REGLEMENT DE REFERENCE DE LA CAGB

Délibération du 26 juin 2006 « Adoption du Programme Local de l'Habitat »

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Fiche action PLH n° 3 : la production de logements à loyer maîtrisé dans le parc privé et communal

Montant maximal de subvention (en fonction de l'équilibre prévisionnel de l'opération) : 3 000 € par logement.

Aides à la pierre déléguées

Montant maximal de subvention (5 % d'un plafond de travaux de 13 000 € par logement) : 650 € par logement.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5,5%) = 28 346,18 euros.

| Financement de l'opération | En Euros |
|--|------------------|
| Subvention CAGB / Programme Locale de l'Habitat | 3 000,00 |
| Subvention CAGB / aides à la pierre déléguées | 650,00 |
| Subvention Conseil Général du Doubs | 5 920,80 |
| Préfecture DGE | 5 382,55 |
| Fonds libres de la commune / autre prêt bancaire | 13 392,83 |
| Total des ressources prévisionnelles | 28 346,18 |
| Participation fonds propres | 47% |

OBSERVATIONS

- Coût de travaux / m² de surface habitable : 418 €
- Nature des travaux : désamiantage, zinguerie, bardage/isolation et maçonnerie.